

Référence: GOV/CCP54

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) présente ses compliments aux missions permanentes à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et ne sont pas représentées au sein du Conseil de coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA.

Conformément aux décisions adoptées lors de la 49^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP) ([49^e décisions du CCP](#)), et conformément à la prise de décision intersessions approuvée sur les modalités et procédures des réunions du CCP de l'ONUSIDA en 2024 ([UNAIDS/PCB \(54\)/24.2](#)), ainsi qu'au consensus du Bureau du CCP ([Résumé du Bureau du CCP](#)), nous avons l'honneur de vous inviter à la 54^{ème} réunion du CCP qui se tiendra du **25 au 27 juin 2024**.

La 54^{ème} réunion du CCP se tiendra en personne à l'Auditorium de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), situé Avenue Appia 20, 1211 Genève, Suisse. Toutefois, un accès en ligne limité (Zoom) sera mis à la disposition des membres de la réunion, des participants et des observateurs qui ne sont pas en mesure de se joindre à la réunion en personne, comme indiqué dans les modalités et procédures pour les réunions du CCP de l'ONUSIDA en 2024 ([UNAIDS/PCB \(54\)/24.2, §19](#)).

Une copie de l'[ordre du jour annoté](#), de l'[ordre du jour détaillé](#) et une [note sur les dispositions logistiques](#) pour la 54^{ème} réunion du Conseil sont joints à la présente. La réunion se déroulera sur trois jours, avec des sessions plénières chaque jour de 9h00 à 18h00 (CEST).

L'ONUSIDA souhaite attirer l'attention des Missions et des Organismes sur [le Modus Operandi](#) du CCP de l'ONUSIDA, qui comprend une disposition selon laquelle le statut d'observateur peut être accordé par la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, en consultation avec le Président du CCP et sur réception d'une demande écrite exprimant un intérêt manifeste, à tout Etat membre ou à tout Organisme coparrainant de l'ONUSIDA, ainsi qu'à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale.

La participation à la 54^{ème} réunion du CCP et à ses réunions connexes, ainsi que les demandes de statut d'observateur, doivent être soumises à l'adresse <http://pcbregistration.unaids.org> au plus tard à la date limite du **lundi 10 juin 2024**.

Conformément aux modalités et procédures pour les réunions du CCP de l'ONUSIDA en 2024 ([UNAIDS/PCB \(54\)/24.2, §21-22](#)), la participation en personne à la réunion du CCP n'est pas limitée, tandis que la participation en ligne sera limitée à (6) six participants par délégation. Les délégations doivent soumettre une note verbale pour les Etats membres et une simple note pour les autres participants, lors de leur inscription en ligne à la 54^{ème} réunion du CCP via le lien suivant : <http://pcbregistration.unaids.org>.

Lors de l'inscription en ligne, les délégations doivent soumettre une note verbale ou une note indiquant :

- Le(s) nom(s) et titre(s) du/des participant(s) en personne ;
- Le(s) nom(s) et le(s) titre(s) d'un maximum de (6) six participants en ligne.

Conformément au [point de décision 3.2 du 40e CCP \(2017\)](#), et dans le but de faire progresser l'Objectif de développement durable (ODD) 5 (Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), les États membres sont encouragés à donner la priorité à l'équilibre entre les sexes au sein de leurs délégations.

Conformément aux modalités et procédures des réunions du CCP de l'ONUSIDA en 2024 ([UNAIDS/PCB \(54\)/24.2, §7-13](#)), des sessions informelles préalables à la réunion pour aborder des points spécifiques de l'ordre du jour seront organisées virtuellement avant la réunion du Conseil par le Président du CCP ([calendrier des réunions](#)). Des informations supplémentaires concernant les dates des sessions de pré-réunion seront communiquées en avril 2024. Il est recommandé que les délégués à la 54ème réunion du CCP participent également aux sessions informelles préalables à la réunion.

Par ailleurs, nous souhaitons réitérer notre engagement à favoriser un environnement inclusif, respectueux et sûr pour tous les participants. À ce titre, nous attirons votre attention sur [le Code de conduite applicable aux réunions et événements de l'ONUSIDA](#).

L'ONUSIDA saisit cette occasion pour renouveler aux Missions permanentes à Genève, aux Organisations du système des Nations Unies et aux Organisations non gouvernementales, l'assurance de sa très haute considération.

Genève, 19 mars 2024